



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 2 AVRIL 2026 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D5 - Election des membres de la Commission d'appel d'offres

Date de convocation : 27 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 29

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Philippe BARRIERE, Marylène JAUNEAU, Julien SARRAZIN, Cathy RULLAUD-MICHEL, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pierrick TOUBOUL, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Sophie TEXIER-BEAUSSET, Christine LANGELLIER, Patrice BOUCHET, Laurent FLAMENT, Michel LAPORTERIE, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Mathilde MAINGUENAUD, Maxime SEYFRIED, Arthur AUGER, Jacques CASTAGNET, Isabelle BAC, Sandrine DUCOURTIOUX, Frédéric RASSE formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 0

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Jocelyne PELETTE

Madame la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D5 - Election des membres de la Commission d'appel d'offres

Rapporteur : Madame la Maire

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret.

Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Considérant qu'outre la Maire, sa Présidente, cette commission est composée de 5 membres du Conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms que de sièges à pourvoir.

Chacune des listes obtiendra autant de sièges de suppléants qu'elle aura obtenu de sièges de titulaires.

Après un appel à candidature, Madame la Maire propose de procéder à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Les candidats sont :

- **Pour la liste « Angériens et fiers d'agir » : 10 candidats**

Titulaires :

- Jean MOUTARDE
- Cyril CHAPPET
- Philippe BARRIERE
- Myriam DEBARGE
- Julien SARRAZIN

Suppléants :

- Catherine BAUBRI
- Denis PETONNET
- Mathilde MAINGUENAUD
- Michel LAPORTERIE
- Marylène JAUNEAU

- **Pour la liste « Angériens unis » : 1 candidat**

Titulaire :

- Jacques CASTAGNET

Frédéric RASSE et Sandrine DUCOURTIOUX n'ont pas pris part au vote.

Résultats du scrutin :

Nombre de votants : 27

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 27

Liste « Angériens et fiers d'agir » : 25

Liste « Angériens unis » : 2

Madame la Maire proclame élus les membres suivants :

5 titulaires :

- Jean MOUTARDE
- Cyril CHAPPET
- Philippe BARRIERE
- Myriam DEBARGE
- Julien SARRAZIN

5 suppléants :

- Catherine BAUBRI
- Denis PETONNET
- Mathilde MAINGUENAUD
- Michel LAPORTERIE
- Marylène JAUNEAU

Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,

Françoise MESNARD



La Secrétaire de séance,

Jocelyne PELETTE

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.